

Conseil d'établissement de l'école de la Saumonière  
21 octobre 2025 à 18h30  
dans la grande salle du Pavillon Saint-Laurent

Procès-verbal

Sont présents :

Stéphanie Martin, présidente  
Jean-Philippe Rochon, directeur  
Steve Magnan, directeur adjoint  
Cynthia Auger, enseignante  
Stéphanie Dixon, enseignante  
Véronique Picard, enseignante  
Violaine Bellemare, enseignante

Alexandra Montambault, responsable du S.D.G.  
Hélène Voyer, membre parent  
Audrey Richard, membre parent  
Jesse Caron, membre parent  
Patricia Métivier, membre parent  
Sylvie Blouin, membre parent substitut  
Daniel Ferland, parent

Sont absents :

Patrice Larrivée, membre parent

1. **Mot de bienvenue du président du conseil d'établissement**

Madame Stéphanie Martin, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

2. **Présentation des membres du conseil d'établissement 2025-2026**

Madame Stéphanie Martin demande aux nouveaux membres du C.É. de se présenter. M Jean-Philippe Rochon mentionne que nous avons un conseil d'établissement stable depuis les dernières années.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Stéphanie Martin lit l'ordre du jour. Adoption proposée par Audrey Richard.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. C.É.01/25-26**

4. **Lecture du compte rendu de la dernière réunion**

Les membres du conseil d'établissement prennent connaissance de compte rendu de la dernière réunion.

5. **Suivi et adoption du compte rendu de la dernière réunion**

Monsieur Rochon explique que l'équipe enseignante en 6e année, après un sondage auprès des parents, souhaite conserver la formule à trois jours pour le voyage de fin d'année à Ottawa. Le prix des soumissions de cette année est considérablement moindre que l'an dernier. Madame Stéphanie Martin propose d'adopter le compte rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. C.É.02/25-26

6. **Période de questions pour le public**

Aucun membre du public n'est présent.

7. **Nomination des membres de la communauté**

Monsieur Jean-Philippe Rochon mentionne que nous n'avons aucun membre de la communauté au conseil d'établissement. Monsieur Rochon mentionne que si les membres du C.É. connaissent quelqu'un de la communauté qui voudrait se joindre au conseil d'établissement, il doit nous le mentionner. Monsieur Rochon demande aux membres du conseil d'établissement si nous devrions faire une demande à la ville. Madame Stéphanie Dixon va approcher La Licorne et madame Patricia Métivier va contacter certains employés de la ville de Donnacona.

8. **Coordonnées des membres du C.É. 2025-2026**

Monsieur Jean-Philippe Rochon mentionne que les coordonnées ont été envoyées par courriel aux membres du conseil d'établissement

9. **Dénonciation d'intérêts**

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que la Loi sur l'instruction publique (LIP), article 70, exige que les membres du conseil d'administration d'une école déclarent tout intérêt personnel direct ou indirect en conflit avec les intérêts de l'école et se refusent des délibérations et des votes y afférents.

10. **Adoption du plan d'action du C.É. 2025-2026 - Adoption**

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique le plan d'action du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026. Adoption proposée par madame Stéphanie Martin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. C.É.03/25-26

11. **Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026 - Adoption**

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente les règles de régie interne pour l'année scolaire 2025-2026. Il explique que les règles sont là pour gouverner le conseil d'établissement lors de points plus litigieux. Monsieur Rochon explique les différentes fonctions de membres du conseil d'établissement ainsi que leur durée. Les règles seront amendées pour le point 2.2.1 soit une absence à deux (2) réunions consécutives ou non consécutives non justifiées. Adoption proposée par monsieur Jesse Caron.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ. C.É.04/25-26

## 12. Tarifification du service de garde 2025-2026

Madame Alexandra Montambault explique que les tarifs du service de garde proviennent du Ministère et sont ensuite communiqués aux parents. Alexandra Montambault explique que le tarif est maintenant de 3,20\$/heure

## 13. Retour sur le retrait des micro-ondes 2025-2026 - Discussion

Madame Stéphanie Martin explique que c'était important de faire un retour sur le retrait des micro-ondes.

Madame Alexandra Montambault mentionne que c'est très positif dans l'école. Il y a plus d'activités réalisées en dyade. En général, le climat est meilleur ainsi que le lien, car les éducatrices ont plus de temps avec les élèves.

### 1. **Mise en place de dyades dès le début de l'année.**

Grâce au fait que nous n'avions pas à prendre en considération l'organisation du panneau électrique du PSL pour placer les groupes dans les classes le midi, nous avons réussi à mettre en place un système de dyade au sein de l'équipe d'éducatrices.

\*Impossible de placer les groupes dans des locaux collés et sur la même période à cause des « disjoncteurs ».

Les éducatrices et leur groupe sont associés en « équipes » de deux ou trois. Les groupes qui sont pairés se retrouvent donc à dîner dans des classes proches une de l'autre et sur la même période de dîner. Les éducatrices peuvent donc :

- Soutenir, aider et conseiller les éducatrices avec moins d'expérience.
- Se compléter au niveau des activités et des choix de jeux.
- Proposer des projets de grands groupes.
- S'entraider au niveau de la surveillance des élèves et des défis face aux interventions.

### 2. **Lien d'appartenance avec le groupe/ avec l'éducatrice plus rapide et plus fort.**

Comme les éducatrices n'ont plus à passer la grande majorité de leur période de dîner à enchaîner les plats au micro-ondes, elles sont pleinement disponibles pour les élèves. Elles peuvent donc prendre le temps de discuter avec eux en grand groupe ou plus personnellement avec chacun des élèves. Lorsque le lien entre l'éducatrice et l'élève est fort, il est beaucoup plus facile pour elle d'intervenir lorsque c'est nécessaire.

Cela a fait en sorte qu'elles ont pu rapidement créer des liens avec tous les élèves. En favorisant ce lien, les élèves ont eux aussi un lien d'appartenance plus fort vis-à-vis leur groupe, ce qui rend la dynamique plus positive sur tous les niveaux (comportements, motivation, entraide, etc.).

### **3. Tout le monde dîne en même temps; aucun temps d'attente.**

Avec les micro-ondes, le temps d'attente pour recevoir les repas chauds pouvait être très grand. Certains élèves attendaient plus de 20 à 25 minutes (plat congelé : 5 min), ce qui ne leur donnait que très peu de temps pour manger (parfois moins de 10 min.). Cela amenait :

- Des élèves qui retournaient en classe sans avoir eu le temps de finir leur plat ou qui s'étaient sentis très pressés.
- De la gestion de comportement perturbateur venant des élèves qui étaient en attente.
- Sentiment d'injustice de certaines face à l'ordre dans lequel les plats étaient chauffés.
- « Course » des élèves pour aller porter leur plat au micro-ondes en premier.
- Moins de convivialité.

Maintenant, les périodes de repas sont comme de grands dîners de famille où tout le monde peut dîner en même temps. L'ambiance est plus calme et les élèves n'ont plus de sentiment d'urgence.

### **4. Facilitant au niveau de la gestion du temps et de la planification des activités.**

Les groupes font plus de sorties en pique-nique. Les éducatrices n'ont plus à envoyer des demandes de lunches froids en prévision de faire leur sortie. C'est beaucoup plus facile d'y aller au jour le jour, selon la température ou selon les intérêts des élèves le midi même.

Les groupes peuvent utiliser les différents espaces disponibles dans l'école, sans avoir besoin de le planifier avec les parents à l'avance pour leur lunch (espace des 6e, gymnase, bibliothèque ou tout autre local).

C'est aussi très facilitant en cas de pluie. Les éducatrices n'ont plus à attendre leur période de dîner pour faire manger leurs élèves puisqu'elles ne sont plus dépendantes du panneau électrique. Il est plus facile d'organiser le partage des classes lors de ces journées.

Les éducatrices se permettent de faire des activités beaucoup plus variées et stimulantes avec les élèves grâce au temps qu'elles ont gagné. Les midis au service de garde sont donc beaucoup plus agréables.

Tous les groupes ont maintenant une période complète à l'extérieur, les enfants ne sont plus restreints à prolonger leur temps de dîner à l'intérieur parce que certains n'ont pas fini de manger. Ils sont donc plus disposés aux apprentissages en après-midi.

### **5. Facilitant au niveau de la surveillance et de la supervision**

Les éducatrices n'ont pas continuellement le dos tourné au micro-ondes. Elles réussissent à avoir une vue d'ensemble en continu. Donc moins difficile dans la gestion de conflit et moins d'interventions négatives.

Elles arrivent aussi mieux à voir le contenu des boîtes à lunch et à superviser les plus jeunes dans leur alimentation.

Évite les échanges de nourriture dans le groupe (les plus vieux attendaient que l'éducatrice ait le dos tourné pour s'échanger le contenu de leur boîte à lunch).

Du point de vue des enseignantes...

- Plus de temps pour dîner, aucun élève ne revient en ayant manqué de temps pour manger.
- Éducatrices sont beaucoup plus disponibles pour les élèves.
- Les situations conflictuelles peuvent être gérées dans l'immédiat. Donc moins de gestion au retour en classe.
- Il n'y a plus d'odeur désagréable dans les classes.
- Éléves plus disposés au retour en classe, ils ont eu le temps d'aller dehors et de s'amuser avec leurs amis.
- Les classes sont bien rangées/ nettoyées au retour en classe. Les élèves ont vraiment le temps de se ramasser après le dîner.

Désavantage : Le traiteur n'est pas très bon cette année. Pour les parents, préparer le dîner est plus compliqué. Madame Audrey Richard mentionne que les enfants et les parents se plaignent qu'il mange toujours la même chose et qu'ils ne voient pas de différence au niveau d'avoir plus de temps de jeux.

#### **14. Photos scolaires 2026-2027 - Discussion;**

Les parents sont très satisfaits du résultat. Les enseignants aimeraient avoir leur photo de groupe. Du côté de l'école, le personnel est aussi très satisfait.

#### **15. Formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement**

Monsieur Jean-Philippe Rochon enverra le site internet pour la formation des nouveaux membres du conseil d'établissement. Il s'agit de plusieurs capsules de 3 à 4 minutes qui traitent des différents sujets d'un conseil d'établissement.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

#### **16. Campagnes de financement**

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que Recette en pot a fait faillite. Les sommes qui devaient être remises aux élèves ont été remboursées par l'école. La direction a réussi à trouver le montant dans un budget.

Voyage des élèves de 6e année : Vente de fromage débutera prochainement. Une campagne de chocolat en février et organisation d'une soirée cinéma à l'école en mars.

Campagne école (par élève) avant Noël : Gratte-O-thon.

**17. COSP au 3e cycle - Approbation**

Présentation du document. Monsieur Jean-Philippe Rochon explique le document sur le Contenu et Orientation Scolaire et Professionnel (COSP). Ce sont cinq heures d'enseignement pour l'année. Les contenus en orientation scolaire et professionnelle ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix scolaires et professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire, favorisant ainsi la motivation et la persévérance scolaires.

Au cours d'une année scolaire, les élèves ont l'occasion d'expérimenter les COSP à travers les matières enseignées et les activités en classe. Approbation proposée par madame Stéphanie Martin.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ. [C.É.05/25-26](#)

**18. Modification du plan d'action violence - Adoption**

Monsieur Steve Magnan explique les grandes lignes du nouveau document du plan d'action contre la violence et l'intimidation ainsi que le portrait de la situation.

Adoption proposée par Hélène Voyer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. [C.É.06/25-26](#)

**19. Approbation des activités qui modifient l'horaire régulier**

Monsieur Jean-Philippe Rochon mentionne les activités qui modifient l'horaire régulier. Approbation proposée par Sylvie Blouin

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ. [C.É.07/25-26](#)

**20. Informations**

de la présidente:

Aucune information.

du directeur:

Monsieur Jean-Philippe Rochon mentionne que nous avons un beau début d'année, ça se passe somme toute assez bien ! Le multisports se déroule aussi très bien. La rentrée scolaire s'est bien passée.

Nous avons encore un enjeu budgétaire, on espère un assouplissement du ministère. L'enjeu majeur est au niveau des heures rémunérées. Ce sera très difficile de faire des ajouts d'heures en cours d'année. Le budget est plus serré que les autres années.

Le journal aux parents a été envoyé dernièrement.

du personnel de l'école;

Les membres du personnel soulignent que c'est la semaine des directions.

de la responsable du service de garde;

Beau début d'année. Le service de garde a tout le personnel nécessaire en ce début d'année.

du comité de parents;

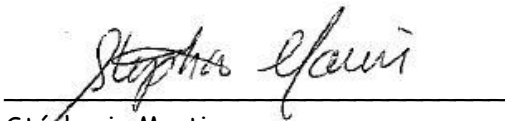
Madame Patricia Métivier mentionne qu'il y a eu une rencontre du comité de parents. Il y a 9 nouveaux membres. Les sujets étaient autour du camp de jour, de la sécurité routière et des campagnes de financement.

21 Varia

22. Levée de l'assemblée

Il est 20h41. Adoption proposée par Hélène Voyer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. C.É.08/25-26



Stéphanie Martin,  
Présidente,



Jean-Philippe Rochon,  
Directeur